



## Foyer Départemental de l'Enfance

Siège :  
70 rue de la Motte  
03000 MOULINS  
☎ 04 70 46 23 14  
Télécopie : 04 70 46 86 70

Antenne :  
11 rue Maurice Chalus  
03700 BELLERIVE SUR ALLIER  
☎ 04 70 32 02 017  
Télécopie : 04 70 32 05 39

---

### Fiche de poste : Personnels de maintenance entretien Juillet 2016

---

**Corps :** Personnels Ouvriers – Fonction Publique Hospitalière

**Intitulé du poste :**

Entretien général des bâtiments, des équipements, des biens mobiliers  
Réfection,  
Entretien des véhicules, des extérieurs et des espaces verts

**Lieu d'affectation administrative :**

Foyer Départemental de l'Enfance de l'Allier  
Siège : 70 rue de la Motte - 03000 MOULINS  
Antenne : 11 rue Maurice Chalus – 03700 BELLERIVE SUR ALLIER

---

**Identification des fonctions : cadre de travail**

Les OPQ et Maîtres ouvriers relèvent du corps des personnels ouvriers.

Ils constituent un corps de catégorie C de la Fonction Publique Hospitalière.

Ils ont pour mission d'assurer :

- les opérations de maintenance générale des biens mobiliers, des équipements, des locaux à usage collectif selon les règles de sécurité,
- les travaux de réfection en régie interne,
- l'entretien des véhicules,
- la sécurité des extérieurs (parkings) et zones d'accès aux bâtiments, en période d'intempéries (sablage, salage, désenneigement)
- l'entretien des espaces verts.

**Contexte d'intervention**

Le Foyer Départemental de l'Enfance de l'Allier a pour fonction l'accueil d'urgence, l'observation et l'orientation des jeunes qui lui sont confiés par le Conseil Départemental de l'Allier, au titre des missions d'aide sociale à l'Enfance, imparties aux Départements.

Ces accueils concernent des jeunes de 8 à 18 ans, présentant une complexité d'état comportementaux et familiaux.

Ils sont réalisés au sein de deux unités mixtes :

- une sur Moulins de 14 places
- une sur Bellerive-sur-Allier de 10 places

Par ailleurs, à Moulins, l'unité du centre parental peut accueillir des parents avec enfants (dont un à moins de trois ans) pour une évaluation et accompagnement du lien parent(s)/enfant(s) au titre de la protection de l'enfance.

Chaque agent intervenant au Foyer Département de l'Enfance, quelle que soit sa fonction concourt donc à une action d'éducation spécialisée, au service d'usagers (adultes, enfants, jeunes) en difficulté.

Cette responsabilité implique une inscription dans un travail d'équipe pluridisciplinaire avec une vigilance au niveau de la sécurité physique et psychique des usagers, avec une intervention dans le respect de la personne accueillie.

Chaque agent peut ainsi, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions être amené à des actions excédent le cadre de sa mission (par exemple : poser une limite éducative lors d'un transport d'enfants, etc.).

### **Description des tâches**

L'agent OPQ / maître ouvrier chargé de la maintenance générale veille à la régularité de l'exécution des contrats de maintenance, en lien avec le secrétariat gestion financière (contrats, sécurité incendie, etc.).

Il a donc une relation privilégiée avec les organismes de contrôle, il concourt à la tenue du registre de sécurité.

Il a donc une connaissance des différents documents institutionnels et de sécurité.

Dans le cadre de la maintenance générale, il constate les pannes sur les installations (éclairage, chauffage, sanitaires) pour organiser en cas de besoin l'intervention des entreprises, en lien avec le secrétariat gestion financière.

Il vérifie l'entretien de l'installation sanitaire de chauffage au gaz et de production d'eau chaude.

Il conseille le directeur sur le plan technique, en cas de besoin.

Du fait de sa présence non constante à l'antenne de Bellerive-sur-Allier et compte-tenu de la particularité des locaux, qui sont la propriété du Département, il est informé par l'équipe des difficultés et contacte les services techniques du Département en lien avec le secrétariat gestion financière pour intervention, en cas de besoin.

Il effectue des travaux d'entretien courant et de réfection nécessaires au bien être et à la sécurité des usagers et des personnels et à la préservation du patrimoine.

Il a donc une polyvalence d'intervention (plâtrerie, peinture, petits travaux de maçonnerie, de plomberie, de serrurerie, de menuiserie, vitrerie, de manipulation électrique : changement d'ampoules).

En lien avec le secrétariat gestion financière, il gère les approvisionnements d'outils – dont il est responsable – et les achats de consommables.

En vue d'assurer aux usagers un dispositif global d'intervention pertinent, la coordination avec les autres services s'effectue par le biais d'une réunion hebdomadaire réunissant administration (directeur et secrétariat gestion financière) et agents d'entretien pour un suivi des dépenses et de l'exécution.

Cette mission d'entretien des bâtiments s'effectue sur les deux lieux géographiques de prise en charge (Moulins – Bellerive), en lien avec les services techniques du Département pour ce qui concerne Bellerive-sur-Allier.

### **Entretien des extérieurs et des espaces verts**

Les agents de ce service ont la responsabilité de l'entretien des extérieurs et des espaces verts (tontes, entretien des massifs, taille des rosiers avec désherbage manuel, et recours aux produits phytosanitaires naturels), pour un environnement sécurisé agréable à destination de tous.

Pour l'ensemble de ces opérations de maintenance, chaque agent du service a l'obligation d'utiliser les équipements de protections individuelles mis à leur disposition.

Les agents de ce service ont l'obligation l'hiver de sécuriser les abords/salage/etc.

### **Acheminement, transports de biens, nettoyage et entretien des véhicules du parc automobile**

Il peut être demandé aux agents affectés à ce service, l'acheminement de documents (liaison Moulins/Bellerive-sur-Allier, etc.), bien que la liaison électronique soit privilégiée.

La mission peut impliquer le transport ponctuel de matériaux (peinture, etc.) ou, à titre exceptionnel, à la demande de la direction, de biens appartenant à des usagers du Centre Parental.

Le nettoyage et l'entretien des véhicules du parc automobile relève de la responsabilité de ce service.

- vérification des niveaux, de la pression des pneus,
- plein des véhicules avec cartes entreprises

- vérification de la bonne tenue des carnets de bord des véhicules de service à remplir pour tout déplacement
- entretien courant des véhicules et suivi des contrôles obligatoires
- vérification régulière des trousseaux à pharmacie dans les véhicules
- nettoyage des véhicules par le biais de la plateforme de lavage avec laquelle l'établissement a passé un contrat

#### Etablissement de constats amiables en cas d'accrochages éventuels

Chaque agent concerné par un accrochage est tenu, sans différer d'établir un constat amiable. Toutefois il est tenu d'en informer l'agent du service maintenance, chargé du suivi du parc automobile.

#### Transports des personnes

Bien que l'apprentissage à l'autonomie soit favorisé pour les usagers accueillis, il peut être demandé aux agents du service maintenance, d'effectuer un certain nombre de transports d'usagers.

Ces transports impliquent au niveau de la sécurité physique des usagers, des jeunes, de respecter les dispositifs de sécurité en vigueur relatifs à leur transport, c'est-à-dire de veiller à leur installation dans des équipements adéquats et de toujours privilégier les places à l'arrière quel que soit l'âge de l'utilisateur.

Ces accompagnements impliquent pour l'agent, parallèlement au respect strict du code de la route, une vigilance quant au comportement des personnes transportées qui ne doivent pas enlever leur ceinture de sécurité, se pencher à l'extérieur, etc.

Pour ce qui concerne le transport des parents du Centre Parental, afin de garder la distance nécessaire avec eux, ces derniers sont invités, si possible, à prendre place à l'arrière du véhicule.

#### Lien hiérarchique

Directeur

#### Liens fonctionnels

Avec l'ensemble des services de jour

#### Compétences requises

Esprit d'équipe, méthodologie et rigueur dans le suivi et l'exécution des tâches à accomplir.

Connaissance des règles de sécurité et capacité à suivre les évolutions réglementaires en matière de sécurité.

Connaissance de base dans différents corps de métier.

Habilitation électrique